

Ateliers d'anglais / Public adulte

Renseignements :
07.49.64.94.25
contact@lingo-club.fr

Ateliers 100% conversation, forfaits 6 ou 12 séances de 1h15 à la carte.
Ateliers de formation en séance individualisée.
Lieu : **Lingo Club, 20 rue Rabelais, 93100 Montreuil. Accès PMR.**
Frais d'inscription annuelle : 15 euros. Offerts jusqu'à fin mars 2023.

I. OFFRES ATELIERS ADULTES

Ateliers 100% conversation à la carte.

- Mercredi Vendredi
- Carnet de 6 séances** : 135 euros. Validité 3 mois.
- Carnet de 12 séances** : 230 euros. Validité 6 mois.

Ateliers de formation individualisés.

- 1 heure** : 65 euros. Nombre d'heures souhaité :
- Forfait 12 heures** : 720 euros
- Forfait 30 heures** : 1740 euros

II. INFORMATIONS PARTICIPANT

Prénom et nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Profession :

Téléphone : E-mail :

NIVEAU

- faux débutant pré-intermédiaire
- intermédiaire avancé

OBJECTIFS

- Personnels
- Besoins professionnels
- Entretien du niveau

III. CONDITIONS DE REGLEMENT

Soit un montant total de (formule + frais d'inscription de 15 euros) : euros payable en espèces, virement ou par chèque à l'ordre de **Lingo Club**. Pour confirmer votre participation, merci d'envoyer la présente fiche, la Charte du club dûment complétés, et votre règlement par courrier à : Lingo Club, 20 rue Rabelais, 93100 Montreuil.

IV. VALIDITÉ

L'admission aux ateliers est individuelle et exclusivement réservée aux adultes ayant confirmé leur participation et transmis leur règlement à l'inscription. En cas de refus par manque de place, l'intégralité du dossier et du règlement seront restitués au participant. Pour obtenir la prise en charge du financement de votre participation par le CPF, votre demande est à effectuer via le site moncompteformation.gouv.fr. Un conseiller en formation vous recontactera pour un entretien de positionnement et finaliser votre devis à réception.

Responsabilité civile

Le centre de langue Lingo Club est responsable civilement des participants pendant les séances. Malgré la surveillance, cette responsabilité ne s'exerce pas pour les attentes avant ou après les séances.

L'adhésion à la charte du club est obligatoire.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement du Lingo Club et de son règlement intérieur.

Date :

Fait à

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le présent règlement a pour but de préciser les conditions de fonctionnement du centre de langue. Ce document est à remettre au responsable du centre à l'inscription.

Article 1

Lingo Club organise des ateliers d'Anglais comprenant des heures de découverte et d'approfondissement s'adressant à tous les publics :

- ✓ Initiation à la culture anglo-saxonne, à la langue anglaise et à ses rituels
- ✓ Pratique de la langue à travers des activités ludiques et des jeux interactifs
- ✓ Lectures et écoute d'œuvres artistiques
- ✓ Créations manuelles et artistiques

Article 2

Les ateliers d'anglais se pratiquent en petits groupes de (8 participants maximum pour les programmes enfants du mercredi). La durée des séances peut varier en fonction du programme et du type d'enseignement.

Article 3

Lingo Club est ouvert toute l'année (fermeture annuelle en août). Le centre n'accueille pas de public les jours fériés.

Article 4

Les adhérents doivent s'acquitter des frais correspondant à l'atelier choisi pour un cycle ou l'année complète. A ces frais s'ajoute un tarif d'adhésion valable un an non remboursable. Le coût global du dossier est à régler lors de l'inscription en totalité. Sur demande, un fractionnement de la cotisation peut être mis en place. En cas de règlement fractionné, la totalité des échéances sera exigée en plusieurs chèques qui devront être remis lors de l'inscription. La première partie sera encaissée à l'inscription et les règlements suivants auront lieu selon l'échéancier prédéfini. Toute année commencée étant due dans son intégralité, aucun remboursement ne sera accordé en cours d'année.

Article 5

L'inscription à une activité est nominative. L'accueil de visiteurs dans les locaux n'est pas autorisé.

Article 6

Les adhérents sont tenus d'assister à l'ensemble des séances prévues dans le programme. Les absences sont non rattrapables. Si un des professeurs se trouve dans l'impossibilité d'assurer ses cours, ils seront reprogrammés ultérieurement ou bien assurés par un remplaçant. La suspension des activités en présentiel pour raisons sanitaires donnera lieu automatiquement à des séances à distance complétées par un stage de rattrapage si nécessaire.

Les locaux de Lingo Club constituent un lieu de découverte et d'approfondissement mis à la disposition des professeurs et des adhérents. Les parents et les responsables de ces adhérents ne sont pas admis dans les salles pendant le déroulement des pratiques linguistiques sauf à l'occasion des rencontres amicales.

Article 7

Lingo Club dégage sa responsabilité en ce qui concerne les vols d'objets personnels appartenant aux adhérents et aux visiteurs. Les adhérents sont tenus de respecter le matériel et les locaux dans lesquels ils sont accueillis.

Article 8

L'inscription définitive aux activités organisées par Lingo Club engage l'adhérent à se conformer au règlement intérieur. Tout adhérent dont le comportement est de nature à nuire au bon déroulement des activités fera l'objet d'un renvoi s'il ne s'est pas amendé après avertissement, ou d'un renvoi immédiat pour toute faute grave (vol, dégradations, violences, comportement asocial). Le renvoi d'un participant pour discipline ne donnera lieu à aucun remboursement des sommes versées à l'inscription.

Article 9

Utiliser un portable est contraire à l'esprit de l'immersion. Nous demandons aux adhérents de ne pas l'utiliser pendant la durée des activités et d'en activer le mode silence. L'enregistrement des animations n'est pas autorisé. Lingo Club décline toute responsabilité sur les téléphones et effets personnels introduits dans le centre. Les séances animées à distances doivent permettre à tous les participants de pouvoir recréer l'environnement en immersion. Afin d'augmenter la qualité de ces séances, les participants sont invités à s'installer dans un lieu clos, silencieux et non mobile.

Article 10

Afin des respecter la réglementation en vigueur, le port du masque couvrant le nez et a bouche est obligatoire pour accéder à nos locaux et utiliser la salle de formation dès 6 ans. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des participants adultes pour se désinfecter les mains avant usage du matériel. Un point d'eau et une solution savonneuse est utilisée pour les plus jeunes. Les participants sont invités à venir munis d'une bouteille d'eau.

Tout manquement au respect de ces règles dégage Lingo Club de toute responsabilité.

Date :

Nom et signature du participant (*la mention « Lu et approuvé » avant votre signature est obligatoire*)